



# Bibliothèque nationale du Canada

Budget des dépenses  
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

**Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement** présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

**Partie II – Le Budget principal des dépenses** étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

**Partie III – Le Plan de dépenses du ministère** est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par  
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la  
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943  
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-6

ISBN 0-660-61490-1

# **Bibliothèque nationale du Canada**

## **Budget des dépenses 2001 - 2002**

### **Rapport sur les plans et les priorités**

Approuvé

---

Ministre du Patrimoine canadien



## Table des matières

<b><u>SECTION I : MESSAGES</u></b>	<b>5</b>
<b><u>A. MESSAGE DE LA MINISTRE</u></b>	<b>5</b>
<b><u>B. MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE</u></b>	<b>6</b>
<b><u>C. DÉCLARATION DE LA DIRECTION</u></b>	<b>8</b>
<b><u>SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE</u></b>	<b>9</b>
<b><u>2.1 QUOI DE NEUF</u></b>	<b>9</b>
<b><u>2.2 MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS</u></b>	<b>10</b>
<b><u>2.3 OBJECTIFS DU MINISTÈRE</u></b>	<b>12</b>
<u>PRIORITÉS STRATÉGIQUES</u>	12
<b><u>2.4 CONTEXTE DE LA PLANIFICATION</u></b>	<b>15</b>
<b><u>2.5 DÉPENSES PRÉVUES DU MINISTÈRE</u></b>	<b>17</b>
<b><u>SECTION III : PLANS, RÉSULTATS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES DU MINISTÈRE</u></b>	<b>19</b>
<b><u>3.1 RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉ</u></b>	<b>19</b>
<u>COLLECTIONS CANADIANA ET SERVICES D'ACCÈS</u>	19
<u>RÉSEAUTAGE DE BIBLIOTHÈQUE</u>	22
<u>ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES DIRECTIONS</u>	25
<b><u>3.2 PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS, DE RÉSULTATS ESCOMPTÉS, D'ACTIVITÉS ET DE RESSOURCES CONNEXES</u></b>	<b>26</b>
<b><u>SECTION IV : INITIATIVES CONJOINTES</u></b>	<b>35</b>
<b><u>4.1 INITIATIVES HORIZONTALES</u></b>	<b>35</b>
<b><u>4.2 INITIATIVES COLLECTIVES</u></b>	<b>35</b>
<u>INITIATIVE DE CONTENU CULTUREL NUMÉRIQUE CANADIEN</u>	35
<u>LE GOUVERNEMENT EN DIRECT</u>	36
<u>REGROUPEMENT DES SERVICES SUR LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION</u>	37
<b><u>SECTION V : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS</u></b>	<b>39</b>
<b><u>SECTION VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS</u></b>	<b>43</b>



## Section I : Messages

### A. Message de la Ministre

À l'ère de la mondialisation et avec l'arrivée de technologies nouvelles et convergentes, les pays du monde entier sont de plus en plus préoccupés par la manière de conserver et de renforcer les liens entre les citoyens et les citoyennes, et de promouvoir la diversité culturelle à l'échelle nationale et sur la scène internationale. Ces questions ne sont toutefois pas nouvelles pour le Canada. La dispersion et la diversité de notre population et, bien entendu, la proximité des États-Unis ont fait en sorte que nous ne pourrions jamais tenir notre espace culturel pour acquis.



Relever ces défis, voilà la mission du portefeuille du Patrimoine canadien. Pour y arriver, le Ministère et les 18 organismes et sociétés d'État du portefeuille ont établi des programmes et des politiques solides et efficaces afin de s'assurer que les Canadiens et Canadiennes peuvent choisir de lire, d'entendre et de voir des créations d'ici, tout en demeurant ouverts à ce que le monde a de mieux à offrir. Au nombre de ces diverses stratégies, mentionnons des subventions et des règles, de l'aide professionnelle et technique ainsi que des activités de sensibilisation.

Bon nombre des importantes initiatives menées par le portefeuille du Patrimoine canadien, dont celles de la Bibliothèque nationale du Canada, comptent sur des partenaires. Parmi ceux-ci se trouvent les provinces et les territoires, d'autres organismes et ministères du gouvernement du Canada, des groupes de bénévoles, des associations professionnelles de même que des gens d'affaires. Mais par-dessus tout, le Ministère et les organismes et sociétés d'État qui y sont reliés sont fiers de prendre part au succès que remportent nos artistes, athlètes et citoyens pleinement engagés dans la vie de leur pays.

Ce rapport met en valeur les objectifs de la Bibliothèque nationale du Canada pour les trois prochaines années, les initiatives qui lui permettront de continuer à réaliser son mandat et les résultats qu'elle compte atteindre.

Sheila Copps

## **B. Message de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale**

La Bibliothèque nationale du Canada vit une très excitante période de son évolution. Tout en jouant son rôle traditionnel de protéger une précieuse collection de documents sur papier et autres supports matériels, afin que les Canadiens y aient accès, la Bibliothèque nationale du Canada doit prendre de nouvelles responsabilités qui sont des conséquences de l'évolution technologique.

La nouvelle technologie donne des outils d'accès inégalés, abolit les distances, les inégalités. Elle apporte aussi des défis nouveaux. Comment utiliser la nouvelle technologie pour servir tous les Canadiens et servir, dans le monde entier, ceux qui s'intéressent au Canada? Comment aussi protéger pour la postérité les documents électroniques qui nous parviennent du Gouvernement ou de toute autre source?

Contrairement à ce que l'on croit souvent la technologie n'a pas diminué la charge de travail ni l'influx de documents imprimés sur papier. Au contraire, le développement des outils technologiques, les nouvelles façons de donner accès à l'information ont créé des tâches additionnelles, du matériel en plus grand nombre et de nouvelles attentes chez les clients. Des tâches supplémentaires se sont ajoutées aux anciennes.

Cependant, l'urgence la plus criante que nous avons est d'abord de protéger une collection précieuse pour sa valeur culturelle mais aussi pour sa valeur matérielle.

C'est la responsabilité de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada de relever ces défis. S'il ne le faisait pas, il serait accusé par les générations futures d'avoir été un mauvais gardien et un mauvais dispensateur de l'héritage national.

La préoccupation que le Gouvernement a de protéger l'héritage national nous aidera sans doute à remplir notre mandat. Nous avons reçu une somme complémentaire pour assurer la préservation de collection en situation risquée.

Nous avons aussi reçu un budget spécial pour lancer la Bibliothèque numérique du Canada. Ce soutien du Gouvernement permettra de donner un accès plus démocratique aux trésors de la Bibliothèque nationale.

D'autres initiatives ont été lancées. Le Groupe de travail sur le Gouvernement en direct rendra la Bibliothèque nationale plus accessible, selon les politiques de communication et d'éducation du Gouvernement. Nous avons aussi créé un Conseil de l'accès à l'information pour les 3.2 millions de personnes qui souffrent de handicaps visuels. Et dans notre plan de faire la promotion de la littérature canadienne pour la jeunesse, nous organisons une conférence internationale sur cette belle réussite canadienne.



À tous ceux qui nous ont écouté, à tous ceux qui nous ont aidé, le personnel de la Bibliothèque nationale et moi disons: merci.

Roch Carrier  
le 23 février 2001

## C. Déclaration de la direction

### DÉCLARATION DE LA DIRECTION

#### *Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002*

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2001-2002 de la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

À ma connaissance les renseignements contenus dans ce rapport:

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies de l'organisation et les résultats escomptés par celle-ci;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- Sont complets et exacts;
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## Section II : Vue d'ensemble du Ministère

### 2.1 Quoi de neuf

L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada, Roch Carrier, a créé de nombreux groupes de travail et commissions d'étude afin d'aborder des questions et des priorités cruciales pour la Bibliothèque nationale. Avec l'aide d'un soutien de financement pluriannuel provenant du ministère du Patrimoine canadien, un Groupe de travail sur la bibliothèque numérique du Canada a été mis sur pied, afin d'élaborer un contenu culturel pour l'Internet, qui aidera les Canadiens à connaître leur patrimoine, à le comprendre et à s'y identifier dans leur propre collectivité. Dans le même ordre d'idées, le Groupe de travail du Gouvernement en direct a été mis sur pied, afin de concevoir et de réaliser des services et des produits en direct de haute qualité, dans le but de mieux répondre aux besoins des Canadiens pour de l'information provenant ou traitant du Gouvernement du Canada. Ces groupes de travail constituent des équipes dédiées qui apportent les ressources et l'expertise nécessaires pour que la Bibliothèque atteigne ses objectifs en vertu du programme du Gouvernement du Canada, soit augmenter le contenu canadien sur l'Internet et lier les Canadiens à leur gouvernement fédéral.

Reconnaissant que de nombreux Canadiens ne peuvent lire les caractères d'imprimerie conventionnels en raison d'invalidité visuelle ou mobile ou de difficultés d'apprentissage, la Bibliothèque nationale et L'Institut national canadien pour les aveugles ont mis sur pied, en juin 2000, un Groupe de travail à court terme en charge de l'accès à l'information pour les Canadiens incapables de lire les imprimés. Le Groupe de travail, présidé par l'Honorable James K. Hugessen, de la Cour fédérale, a remis son rapport, intitulé *Une promesse à respecter : Rapport du Groupe de travail sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés*, le 31 octobre 2000. Le Groupe de travail a entendu des Canadiens en personne, par le biais de six séances publiques tenues à travers le Canada, et ont reçu des compte-rendus provenant d'organisations et de personnes individuelles. De plus, l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale a créé un Groupe de travail en charge des politiques sur les collections, afin de réviser les politiques et les lignes directrices actuelles en matière de collection, ainsi que d'élaborer des politiques visant à soutenir la nouvelle direction de la Bibliothèque nationale, fondée sur les avis provenant autant de la Bibliothèque que des intervenants externes.

Les domaines de la technologie de l'information de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales sont actuellement regroupés, afin de fournir un service commun aux deux organisations, qui rationalisera les ressources et maximisera l'utilisation de la rare expertise. La nouvelle Direction générale intégrée des services de la technologie de l'information constituera un élément de la Bibliothèque nationale, et son Directeur général sera comptable autant à l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale qu'à l'Archiviste national du Canada.

La Bibliothèque nationale a également entrepris une révision de son rôle au sein des activités et des programmes nationaux et internationaux, afin d'assurer que sa participation à ces initiatives appuie son mandat.

## 2.2 Mandat, rôles et responsabilités

La Bibliothèque nationale a été créée par une loi du Parlement en 1953 (la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Canada*, S.R.C., 1985, c. N-12). L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale relève du Parlement par le biais du ministre de Patrimoine canadien et, en vertu de la loi, détient l'autorité :

- D'élaborer, de conserver des collections et de les rendre accessibles dans le but de soutenir ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes;
- De créer et de maintenir une base de données nationale de mise en commun des ressources énumérant les fonds des bibliothèques canadiennes;
- De compiler et de publier la bibliographie nationale;
- De coordonner les services des bibliothèques du gouvernement fédéral;
- De transférer et de se départir des documents de bibliothèque en surplus provenant d'autres ministères fédéraux;
- De prendre des ententes concernant des services de bibliothèque avec d'autres établissements.

La *Loi sur la Bibliothèque nationale* exige également que les éditeurs canadiens remettent en dépôt légal à la Bibliothèque nationale des exemplaires de nouvelles publications, y compris des livres, des périodiques, des enregistrements sonores, des bandes vidéo, des microformes et des cédéroms.

### Intervenants et clients

Dans ses rapports avec un grand nombre de clients et de groupes de partenaires, la Bibliothèque nationale joue bon nombre de rôles, dont celui de fournisseur de renseignements et de services, de chef de file de la collectivité, de coordonnateur et de catalyseur de l'action sur des questions de politique publique d'intérêt commun. Les principaux clients et intervenants de la Bibliothèque englobent notamment :

- ⇔ des **chercheurs** canadiens de tous les horizons engagés dans l'étude des sujets canadiens à des fins personnelles, professionnelles, d'enseignement ou d'ordre politique;
- ⇔ des **bibliothèques** canadiennes de tous genres, de même que des collectivités, des établissements et des entreprises qu'elles desservent;
- ⇔ des **éditeurs** et des **producteurs** canadiens de livres, d'enregistrements sonores, de bandes vidéo et d'œuvres multimédias ainsi que des **écrivains**, des **musiciens** et des **artistes** dont les œuvres sont présentées dans les produits culturels canadiens;
- ⇔ le **monde de l'enseignement** du Canada, notamment des universités, collèges et organismes communautaires, dont la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales;

- ⇔ les **auteurs de publications du gouvernement du Canada** afin d'assurer que toutes les publications fédérales, y compris celles sous forme électronique, sont rassemblées, organisées, conservées et accessibles aux Canadien(ne)s;
- ⇔ les **utilisateurs de publications du gouvernement du Canada** afin d'assurer que les Canadien(ne)s bénéficient d'un accès gratuit et opportun à une collection complète de l'édition de leur gouvernement;
- ⇔ la **collectivité des bibliothèques et des services d'information** plus étendue, dont les organismes comme la Canadian Library Association, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, l'Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien, l'Alliance des bibliothèques, Archives et gestion des documents et l'Institut national canadien pour les aveugles;
- ⇔ la **collectivité internationale des érudits** et des chercheurs dont les intérêts se rapportent aux études canadiennes;
- ⇔ des **bibliothèques nationales** d'autres pays et la **collectivité internationale des bibliothèques** par des tribunes telles que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques et par le biais de programmes de stage offerts par certains organismes, tels que la Open Information Society;
- ⇔ des **avocates en matière d'information et des organismes** au Canada et à l'étranger qui se consacrent à l'amélioration de l'accès public aux ressources d'information, tant au niveau national qu'international;
- ⇔ les **ambassades canadiennes** des quatre coins du monde en les aidant à répondre aux besoins des personnes à la recherche de renseignements sur le Canada.
- ⇔ **La jeunesse canadienne et les autochtones**, ainsi que les **collectivités multiculturelles**

## 2.3 Objectifs du ministère

L'objectif du programme de la Bibliothèque nationale du Canada est de permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales d'information. Le nouveau plan stratégique de la Bibliothèque nationale ajoutera à cet objectif l'application d'une nouvelle technologie afin d'offrir de l'information et un contenu canadiens au monde entier.

Les responsabilités principales du programme sont:

- √ d'acquérir et de conserver les publications du patrimoine canadien, et d'y fournir un accès équitable
- √ soutenir le développement de l'infrastructure des connaissances du Canada
- √ de coordonner la gestion des ressources d'information publiées au sein du gouvernement fédéral.

La protection et la promotion de notre patrimoine culturel engendrent chez les Canadiens et les Canadiennes un sentiment de fierté et d'appartenance nationale. La Bibliothèque nationale est le seul établissement au Canada chargé de la collecte et de la conservation à grande échelle des documents publiés qui marquent et reflètent notre développement en tant que nation.

Au fur et à mesure que le Canada se taille une place dans l'économie basée sur la connaissance moderne, il importe de plus en plus pour tous les secteurs de la société canadienne d'avoir accès à l'information et aux connaissances. Afin de pouvoir concurrencer sur les marchés mondiaux, de tirer parti du potentiel que la connaissance apporte au progrès personnel, social, culturel et économique et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens, le Canada doit être en position d'exploiter à plein ses ressources de connaissance, et de les rendre accessible à tou(te)s les Canadien(ne)s.

Dans le contexte de la mondialisation et de l'objectif du gouvernement du Canada de brancher les Canadien(ne)s et de mettre les services du gouvernement en direct, il sera nécessaire d'avoir un contenu. La Bibliothèque nationale est ce contenu : sa collection de documents imprimés, de mots et de musique sur le Canada est la collection la plus importante au monde.

### Priorités stratégiques

#### 1. *Protéger et préserver la collection nationale*

Un élément essentiel du mandat de la Bibliothèque nationale du Canada est la préservation de la totalité des publications canadiennes, sans égard à leur support – imprimé, audio, vidéo, microforme, disque compact, électronique. Sans la protection et conservation systématique, la collection du patrimoine public de la nation n'existerait plus à l'avenir pour être accédée par les Canadiennes et les Canadiens.

À l'heure actuelle, les installations de la Bibliothèque nationale et les ressources consacrées aux mesures de conservation ne lui permettent pas de remplir ce mandat et d'assurer un accès à long terme à la collection afin de protéger et de préserver l'expression de l'identité canadienne. Avec une collection de plus de 18 millions de pièces, et qui augmente à un taux de 500 000 pièces par année, le manque d'espace fait que la clientèle est privée des documents publiés qui ne peuvent trouver place sur les rayons et qu'on connaît un sérieux problème d'encombrement des locaux devant accueillir les pièces de la collection. De plus, aucune des installations d'entreposage actuelles de la Bibliothèque ne répond aux normes environnementales établies dans le but de protéger les collections bibliographiques à long terme. On déplore un manque chronique de ressources pour les processus permettant de conserver une collection variée, constituée de documents papier et sur support magnétique.

D'autres bibliothèques canadiennes détiennent des parties importantes du patrimoine canadien de l'édition. Le renforcement du rôle de leadership et de défense de la Bibliothèque nationale ainsi que la capacité des bibliothèques canadiennes de répondre aux besoins de conservation de leurs propres collections patrimoniales sont essentiels pour éviter que notre histoire canadienne ne sombre dans l'oubli.

Les Canadiens et le gouvernement du Canada seront informés de l'urgence d'offrir une protection adéquate de notre patrimoine national, qui revêt non seulement une grande valeur culturelle, mais aussi une valeur commerciale incalculable. De nouvelles ressources seront recueillies et serviront à relever le défi de conserver toutes les pièces de la Bibliothèque, y compris les documents électroniques, et à effectuer les recherches nécessaires pour en assurer un accès à long terme.

## **2. *Permettre aux Canadien(ne)s d'accéder aux ressources de connaissance, et diffuser la collection nationale auprès des Canadien(ne)s et dans le monde***

Les Canadiens et les Canadiennes auront accès à une source sans pareil de connaissance au sujet du Canada et son lieu dans le monde. Par le biais des technologies avancées, la Bibliothèque nationale va fournir aux Canadien(ne)s des services d'information et des ressources des connaissances qui seront frais, équitables, et pertinents à leurs besoins d'information. Le groupe d'utilisateurs de la Bibliothèque nationale va élargir, surtout parmi les populations cibles, que ces services soient offerts aux Canadiens directement ou par le biais des autres bibliothèques et partenaires. Ceux et celles qui utilisent la Bibliothèque nationale du Canada exprimeront un degré élevé de satisfaction à l'égard de ses collections et services.

La Bibliothèque nationale du Canada va gagner une reconnaissance et un soutien, de la part du gouvernement, à l'égard du rôle de la Bibliothèque nationale en matière de politiques d'information et de gestion du savoir, de son leadership dans la conception et la prestation de services liés à la connaissance et de son réseau de bibliothèques partenaires de tous les niveaux du gouvernement.

### **3. *Renforcer et enrichir la collection nationale***

Au cours des cinq dernières décennies, la Bibliothèque nationale s'est efforcée de rassembler, dans la collection la plus complète qui soit, tous les documents publiés au Canada, sur le Canada et par les Canadiens. Cette collection constitue le fondement même des programmes et des services de la Bibliothèque nationale.

Pendant la période de planification, la Bibliothèque va la définition des pièces à rassembler dans les collections. Notre importante collection Canadiana sera enrichie de pièces qui assureront un contexte adéquat pour l'étude du Canada et le peuple canadien. La Bibliothèque nationale va évaluer les règlements du Depot legal dans le but de les étendre à entourer les publications électroniques réseautées.

Ce trésor d'information devrait aussi témoigner de la diversité du Canada. La nature multilingue de la collection sera rétablie afin de nous permettre de répondre aux besoins d'information des Canadiens de toutes origines.

### **4. *Promouvoir les collections, les services et le savoir-faire de la Bibliothèque nationale***

Dans le contexte de la société du savoir et de la concurrence dans la diffusion d'information sous diverses formes, la Bibliothèque nationale ouvrira sa collection à une clientèle diversifiée: la collection doit être conviviale, d'accès et de consultation facile, et présentée sous une forme agréable. Nous allons nous employer à explorer les dernières nouveautés technologiques afin de trouver des moyens de rendre la recherche d'information agréable et utile. Dans ce contexte changeant, nous allons prendre certains risques dans la recherche de moyens novateurs de présenter le contenu canadien et des choix culturels canadiens aux Canadien(ne)s et le monde. Il est essentiel que la Bibliothèque nationale, ses ressources et ses services soient davantage connus du public canadien, de sorte que les Canadien(ne)s puissent accéder à la Bibliothèque nationale aux fins de leur développement personnel et social.

La Bibliothèque nationale va partir du fait que nos deux langues officielles sont des langues internationales. Dans ses efforts de promouvoir les collections et services, la Bibliothèque s'adressera aux Canadien(ne)s qui s'expriment dans une langue autre que nos langues officielles. La Bibliothèque va essayer à trouver les ressources et les moyens qui nous permettront de servir la population toujours plus diversifiée du Canada.

### **5. *Favoriser des alliances stratégiques***

La Bibliothèque nationale travaille dans le cadre d'un réseau considérable des bibliothèques canadiennes, des organismes culturels du portefeuille du Ministère du Patrimoine canadien, des autres ministères du gouvernement et avec des organisations dans les secteurs privé et sans but lucratif. Les Archives nationales du Canada, . Avec Patrimoine canadien, les Archives nationales, les musées nationaux, et la Commission de la Capitale nationale, la Bibliothèque coordonnent les programmes publics et la participation aux fêtes nationales.



La Bibliothèque travaille avec le Conseil du trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin de promouvoir une gestion plus efficace des publications du Gouvernement du Canada, un accès amélioré à ces publications pour les Canadiens et les Canadiennes.

Les bibliothèques du gouvernement fédéral et plus de 21 000 bibliothèques canadiennes de tous genres éprouvent des changements rapides. Par l'entremise du partenariat et de la technologie, la Bibliothèque nationale continuera à les aider à exploiter et à rendre disponible le contenu dans ce réseau impressionnant d'institutions du savoir.

## **2.4 Contexte de la planification**

### *Assurer l'accès public à l'information sous forme électronique*

La Bibliothèque nationale joue un rôle de chef de file dans la collecte, l'organisation et la provision d'accès aux publications électroniques du secteur public et des organisations à but non-lucratif. Comme l'édition se produit de plus en plus sous forme électronique en direct, la Bibliothèque se trouve en face d'un double défi. Au premier, il faut préserver toutes les publications électroniques aux fins de la consultation et de la recherche à l'avenir, même après l'expiration de l'utilité commerciale des publications du secteur privé ou de la pertinence politique des publications gouvernementales. Au deuxième, la Bibliothèque nationale s'est engagée à faire continuer, dans l'étendue numérique, la fière tradition canadienne des bibliothèques publiques libres en assurant que tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, aient des moyens quelconques de l'accès aux publications commerciales sous forme électronique.

Ces défis nécessitent l'application de technologie pour assurer que les publications continuent à être accessibles en face de l'évolution des médias et formats électroniques, de même que la création, en collaboration avec les communautés des éditeurs et des bibliothèques, des modèles d'accès aux publications électroniques qui satisferaient aux mandats de bibliothèques de livrer des services aux clients, en tenant compte des droits économiques des éditeurs pour leur publications.

### *Assurer la disponibilité du contenu canadien*

Le gouvernement du Canada est grandement préoccupé par le manque de contenu canadien et particulièrement le manque de contenu français dans Internet. En travaillant avec des établissements partenaires du portefeuille de Patrimoine canadien, la Bibliothèque nationale cherche à veiller à ce que les Canadien(ne)s aient le choix de consulter, en les deux langues officielles, des documents sous forme numérique à partir des collections contenues dans leurs établissements du patrimoine national. La Bibliothèque nationale collabore aussi avec d'autres bibliothèques à travers le Canada pour rendre accessible aux Canadien(ne)s le contenu des collections de grande portée de toutes les régions du pays.

Il est absolument important que les créateurs canadiens de produits culturels sous forme numérique, dont les livres, les revues ainsi que les enregistrements sonores et vidéo, seraient assurés que leurs œuvres seront accessibles aux publics canadiens par le biais de leurs organismes culturels nationaux.

### ***Assurer la transformation vers les services numériques***

La Bibliothèque nationale, à l'image d'autres institutions de gestion des connaissances, constate un virage profond quant à l'orientation de ses services. Les Canadiens utilisent de plus en plus les services de la Bibliothèque en direct, qui avaient d'abord été utilisées dans d'autres librairies canadiennes, plutôt que d'utiliser les méthodes classiques d'accès. Par exemple, le site Web de la Bibliothèque nationale a enregistré plus de 9,9 millions de visiteurs en l'an 2000. Les utilisateurs du Web du monde entier ont écouté 47 000 flux RealAudio sur les quelque 900 enregistrements historiques de sons, qui se trouvent sur le site Web du Gramophone virtuel de la Bibliothèque. Il semble y avoir une nouvelle demande pour l'accès aux services et aux collections électroniques des bibliothèques. Dans un environnement concurrentiel comportant de nombreux fournisseurs, les bibliothèques font face à bon nombre d'importants défis liés au service. Il existe toutefois des défis que les bibliothèques ont déjà réussis à surmonter, avec un énorme succès.

### ***Assurer un équilibre entre les ressources et les priorités***

D'importantes réductions budgétaires survenues au cours de la dernière décennie, de concert avec des augmentations ciblées du budget pour des initiatives spécifiques au contenu numérique et à la préservation, ainsi que des accroissements non discrétionnaires de la charge de travail, des demandes pour des services et une infrastructure inadéquate, ont forcé la Bibliothèque nationale à se transformer, afin de devenir davantage adaptée aux besoins des Canadiens en matière de connaissances. Tandis qu'elle va de l'avant dans un environnement de plus en plus numérique, la Bibliothèque a également dû équilibrer les besoins continus pour du soutien au niveau des services et des collections classiques. La publication électronique en direct connaît une croissance impressionnante, mais le matériel publié par l'imprimerie classique et les enregistrements sonores et vidéos connaissent également une croissance. Les réductions budgétaires ont également entraîné des limites au niveau de l'embauche de personnel au cours des années 1990. Un nouveau personnel, une nouvelle formation et le développement des compétences pour les ressources humaines de la Bibliothèque sont tous des exigences pour répondre aux demandes de services.

L'exercice du leadership au sein de la collectivité de la bibliothèque canadienne nécessite également de nouveaux mécanismes pour le soutien et l'élaboration des initiatives de la Bibliothèque nationale dans des bibliothèques locales des collectivités à travers le Canada.

## 2.5 Dépenses prévues du ministère

(en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001*	<b>Dépenses prévues 2001-2002</b>	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	32 695,0	<b>36 169,0</b>	35 953,0	33 497,0
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0	<b>0</b>	0	0
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	0	<b>0</b>	0	0
<b>Total du Budget principal des dépenses</b>	32 695,0	<b>36 169,0</b>	35 953,0	33 497,0
Rajustements*	5 356,1	<b>(625,0)</b>	(625,0)	(625,0)
<b>Dépenses nettes prévues**</b>	38 051,1	<b>35 544,0</b>	35 328,0	32 872,0
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	120,0	<b>120,0</b>	120,0	120,0
<i>Plus</i> : Coût des services reçus à titre gracieux	12 032,0	<b>12 836,0</b>	12 835,0	12 808,0
<b>Coût net du programme</b>	49 963,1	<b>48 260,0</b>	48 043,0	45 560,0
<b>Équivalents temps plein</b>	425	<b>425</b>	425	425

\* Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et doivent comprendre les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc.

\*\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

## Structure organisationnelle de la Bibliothèque nationale du Canada

### Organisation et composition des programmes



## **Section III : Plans, résultats, activités et ressources du ministère**

### **3.1 Renseignements détaillés sur les secteurs d'activité**

#### **Collections Canadiana et services d'accès**

---

##### **Objectif du secteur d'activité**

Edifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et son évolution en tant que nation.

##### **Description du secteur d'activité**

Les secteurs d'activités liés aux collections Canadiana et aux services d'accès comprennent les quatre secteurs suivants :

##### ***Collections Canadiana :***

La Bibliothèque met sur pied et conserve la plus vaste collection de documents Canadiana publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadien(ne)s, dans l'immédiat comme dans l'avenir.

- ✪ La collection de la Bibliothèque comporte actuellement plus de 18 millions d'articles (livres, périodiques, enregistrements sonores et vidéo, microfiches et documents électroniques). La collection croît au rythme de 500 000 articles par année. La collection inclut plus de 3 000 publications électroniques en direct.

##### ***Bibliographie nationale :***

La Bibliothèque nationale met sur pied une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les commerçants de livres ou d'autres fournisseurs d'information à identifier, à acquérir et à rendre disponibles des publications canadiennes.

- ✪ La base de données de la collection Canadiana, la bibliographie nationale, contient actuellement 1,8 de million de fichiers, représentant plus de 250 années des publications canadiennes.

**Soutien à la recherche :**

Les services de référence, de recherche et de renvoi offerts aux Canadien(ne)s et aux bibliothèques canadiennes reposent sur la collection Canadiana de la Bibliothèque, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes dans le domaine des sciences humaines et sociales et l'expertise du personnel, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts aux clients et qui font partie intégrante du soutien que la Bibliothèque offre pour l'étude du Canada.

- ☛ La Bibliothèque nationale enregistre 5 000 nouveaux clients à titre de chercheurs sur place, et reçoit 20 000 demandes de référence chaque année.

**Promotion du patrimoine de l'édition du Canada :**

La Bibliothèque commandite des expositions, des séances de lecture, des concerts et d'autres événements afin de donner aux Canadien(ne)s l'occasion d'étudier, de comprendre et d'aimer leur patrimoine culturel.

- ☛ Au cours de la dernière décennie, la Bibliothèque nationale a accueilli plus de 600 auteurs et musiciens, et a été l'hôte de plus de 900 manifestations à l'intention d'écrivains, d'éditeurs de libraires et d'artistes.

**Dépenses prévues et équivalents temps plein**

Prévisions de dépenses 2000-2001*		Dépenses Prévues 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
(En milliers de dollars)	ÉTP	(En milliers de dollars)	ÉTP	(En milliers de dollars)	ÉTP	(En milliers de dollars)	ÉTP
18 488,9 \$	236	<b>17 270,7 \$</b>	<b>236</b>	17 165,8 \$	236	15 972,4 \$	236

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Prévision des résultats du secteur d'activité : Collections Canadiana et services d'accès

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	<b>Réelles</b>				
<i>Collections Canadiana :</i>					
Nouveaux titres Canadiana reçus <sup>1</sup>	58,269	55,000	45,000	55,000	55,000
Publications en série actuellement reçues <sup>1</sup>	33,772	34,000	34,000	35,000	35,000
<i>Bibliographie nationale :</i>					
Notices bibliographiques créées	69,957	60,000	60,000	60,000	60,000
Notices d'autorité créées	18,397	17,000	17,000	17,000	17,000
<i>Soutien à la recherche :</i>					
Demandes de référence ayant obtenu une réponse <sup>2</sup>	23,375	21,500	22,000	22,500	23,000
Documents en circulation <sup>3</sup>	185,872	172,000	170,000	168,000	166,000

<sup>1</sup> Les prédictions pour 2001/2002 reflètent l'impact attendu à court terme de la mise en oeuvre des modules AMICUS d'acquisition et de contrôle de séries. Les années terminées de la période de planification reflètent l'élimination des accumulations, qui auront été le résultat du lancement des nouveaux modules.

<sup>2</sup> Les totaux pour les demandes de référence ayant obtenu une réponse sont inférieurs aux prédictions antérieures, en raison de l'augmentation du contenu sur le site Web de la Bibliothèque nationale, qui répond directement aux besoins d'information de nombreux chercheurs et leur permet d'avoir une autonomie accrue.

<sup>3</sup> Les prévisions pour les éléments en circulation introduisent une diminution de la quantité de matériel de la BNC envoyé à titre de prêt entre bibliothèques, de concert avec une stabilisation des emprunts sur place.

## Réseautage de bibliothèque

---

### Objectifs du secteur d'activité

Faciliter l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information aux Canadien(ne)s.

### Description du secteur d'activité

Les secteurs d'activités liés au réseautage de bibliothèque comprennent les trois secteurs suivants :

#### *Services de base de données :*

La Bibliothèque facilite l'accès public à l'information sur ses propres fonds et ceux des autres bibliothèques au Canada.

- La base de données AMICUS de la Bibliothèque contient plus de 19 millions de notices bibliographiques uniques et plus d'un million de nouvelles notices y sont intégrées chaque année. La base de données comprend des notices de documents contenus dans la collection de la Bibliothèque nationale, de même que les fonds rapportés actuellement par de plus de 450 bibliothèques canadiennes. Plus de 800 bibliothèques canadiennes et autres établissements d'information recourent aux services Accès AMICUS de la Bibliothèque dans le cadre de la recherche de documents de bibliothèque pour le compte de leurs clients.

#### *Mise en commun des ressources :*

La Bibliothèque collabore avec d'autres bibliothèques à travers le Canada dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés soutenant la mise en commun des ressources entre bibliothèques.

- ⊕ La Division du prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque répond chaque jour à plus de 400 demandes soumises par plus de 3 000 bibliothèques par année.
- ⊕ Le Centre canadien d'échange du livre de la Bibliothèque a procédé, depuis sa mise sur pied en 1973, à la redistribution de plus de 11 millions de publications en surplus afin de développer des collections dans des bibliothèques canadiennes.

#### *Développement des bibliothèques sur les plans national et international :*

La Bibliothèque coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit une politique stratégique et un soutien professionnel nécessaire au développement et à la coordination des bibliothèques au Canada et dans le monde entier.



- ✪ La Bibliothèque coordonne le Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, dans lequel 96 bibliothèques de 36 ministères se joignent afin d'optimiser l'achat de produits et services d'information.
- ✪ La Bibliothèque nationale du Canada a acquis une réputation mondiale dans le cadre de forums tels que celui de l'Organisation internationale de normalisation pour son rôle de chef de file qu'elle assume pour traiter des questions telles que l'élaboration de normes relatives à l'échange de données bibliographiques, l'application de la technologie de l'information aux services de bibliothèque et la promotion de l'accès universel et équitable aux services d'information de base, tout particulièrement dans les pays en voie de développement.

### Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévisions de dépenses 2000-2001*		Dépenses Prévues 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
(En milliers de dollars)	ÉTP	(En milliers de dollars)	ÉTP	(En milliers de dollars)	ÉTP	(En milliers de dollars)	ÉTP
12 061,4 \$	127	<b>11 266,7 \$</b>	<b>127</b>	11 198,2 \$	127	10 419,7 \$	127

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Prévision des résultats du secteur d'activité : Réseautage de bibliothèque

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	Réelles				
<i>Services de base de données :</i>					
Notices ajoutées à la base de données <sup>1</sup>	2 8	1 7	1 5	1 5	1 5
Heures d'utilisation en direct <sup>2</sup>	260 0	--	--	--	--
Transactions en direct <sup>2</sup>	526 0	1 4	1 4	1 4	1 4
<i>Mise en commun des ressources :</i>					
demandes de prêt entre bibliothèques ayant obtenu une réponse <sup>3</sup>	159 3	139 3	133 5	128 0	122 8
Documents redistribués par le biais du Centre canadien d'échange du livre <sup>4</sup>	337 2	310 0	300 0	300 0	300 0

<sup>1</sup> La croissance de la base de donnée pour 1999/2000 reflète le chargement de fichiers des collections de 34 bibliothèques canadiennes à partir de la base de données A à G du Canada, contenant huit millions d'enregistrements bibliographiques. Ce chargement a été achevé en décembre 1999.

<sup>2</sup> Le heures d'utilisation en direct diminuent, tandis que les utilisateurs de la base de données AMICUS de la Bibliothèque nationale se dirigent vers un accès fondé sur le Web, qui est mesuré en termes de transactions plutôt qu'en temps passé en direct. La mesure des transactions en direct a débuté lorsque l'accès au Web a été mis en oeuvre, soit le 19 août 1999.

<sup>3</sup> Les totaux pour les demandes de prêts entre bibliothèques ayant obtenu une réponse reflètent une moyenne décroissant annuellement de 3,9 %, tandis que les progrès au niveau de la technologie de l'information permettent aux bibliothèques canadiennes de devenir davantage autonomes en ce qui a trait au matériel à prêter.

<sup>4</sup> Les totaux pour les éléments distribués par le biais du CCEL en 1999-2000 et 2000-2001 dépassent le niveau indicateur prévu, en raison des dons de matériel supplémentaire visant à mettre sur pied ou mettre à jour les collections des bibliothèques dans les pays étrangers. La BNC ne compte pas les dons étrangers dans les niveaux de rendement prévus, étant donné qu'ils tombent souvent à l'eau parce que le pays demandeur ne possède pas les fonds pour faire les frais de l'expédition ou n'est pas en mesure de faire le nécessaire.

## Administration de la Bibliothèque et des directions

### Objectif du secteur d'activité

Offrir à la Bibliothèque des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communication externe et de soutien à la haute direction efficaces et répondant à ses besoins.

### Description du secteur d'activité

Le secteur d'activité lié à l'administration de la Bibliothèque et des directions comprend :

- les services de soutien au Cabinet de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale pour faciliter son rôle de liaison avec les partenaires de la Bibliothèque dans les domaines des bibliothèques, de l'édition, de la recherche et des communautés culturelles et gouvernementales
- la gestion des ressources d'information pour coordonner des politiques aux fins de l'organisation et de l'accessibilité des propres collections et des dossiers de la Bibliothèque de même qu'aux publications du gouvernement du Canada
- l'élaboration de politiques ministérielles; la planification stratégique; le marketing, l'édition et les communications ainsi que le perfectionnement et la formation du personnel
- les systèmes de bureau
- les services d'administration
- la vérification interne et l'évaluation de programme.

La gestion des installations, le personnel et le service des finances fonctionnent en tant que services communs pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales.

### Dépenses prévues et équivalents temps plein

Prévisions de dépenses 2000-2001*		Dépenses Prévues 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
(En milliers de dollars)	ÉTP	(En milliers de dollars)	ÉTP	(En milliers de dollars)	ÉTP	(En milliers de dollars)	ÉTP
7 500,8 \$	62	7 006,6 \$	62	6 964,0 \$	62	6 479,9 \$	62

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

### 3.2 Principaux engagements en matière de résultats, de résultats escomptés, d'activités et de ressources connexes

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **une vaste collection de documents Canadiana publiés**

---

Résultats escomptés:

- Une collection Canadiana élargie, incluant les domaines des cartes imprimées individuellement, des publications électroniques fédérales et commerciales et des pièces de Canadiana éditées à l'étranger
- Des collections générales et de référence complètes, pour les études comparatives sur les peuples autochtones et les thèmes comme le Nord, les mythes et les croyances, les traditions, les arts et l'artisanat, les conditions sociales et économiques, etc.
- Collections multilingues enrichies permettant de mieux soutenir des études canadiennes reflétant toute la diversité culturelle du Canada ; et la direction et coordination d'un service multilingue proposant des matériaux de lecture aux Canadiens de tous âges
- Un plus grand montant de contenu canadien accessible aux Canadiens ayant de la difficulté à utiliser les formats imprimés

Activités connexes:

- ◆ Évaluer les changements requis aux niveaux du développement de politique et de la législation, et aussi les demandes de service et les impacts sur la dissémination d'information, de la collecte et de la conservation du patrimoine canadien publié sous format électronique.
- ◆ Réviser et commencer à amender les règlements du Dépôt légal pour les cartes imprimées individuellement et les publications électroniques en direct, dont celles des ministères fédéraux, pour y assurer l'acquisition et l'accès systématique et exhaustif.
- ◆ Examiner la possibilité de former des partenariats en ce qui concerne les collections des matériaux autochtones et étrangers.
- ◆ Promouvoir plus activement les avantages rattachés à la donation de collections à la Bibliothèque.
- ◆ Créer des instruments permettant de mesurer le degré d'exhaustivité des collections Canadiana.

- ◆ À long terme, créer des portails afin de réunir les ressources d'information Internet disponibles dans le but de soutenir les collections autochtones et multilingues.
- ◆ Élargir les ententes courantes d'échanges des acquisitions à l'échelle internationale.
- ◆ Puiser des ressources à long terme auprès de sources variées : gouvernements fédéral et provinciaux, fondations, ambassades étrangères à Ottawa, et donateurs individuels.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **la conservation de documents Canadiana publiés**

---

Résultats escomptés:

- Installations adéquates pour la collection, en conformité avec les normes régissant l'entreposage des pièces de bibliothèque sous toutes leurs formes
- Intensification des mesures de conservation des pièces de la collection
- Une stratégie et un plan visant à répondre aux besoins de conservation des autres bibliothèques canadiennes

Activités connexes:

- ◆ Évaluer la situation des activités de préservation et conservation présentement menées à la Bibliothèque nationale en réalisant une analyse des besoins dans des secteurs comme :
  - la collection préservation de Canadiana de la Bibliothèque
  - la désacidification des matériaux de collection imprimés sur le papier acidifié
  - activités visant particulièrement les enregistrements sonores, les microformes et les médias magnétiques
  - microfilmage et photocopie à des fins de préservation
  - relocalisation, reliure commerciale et entretien des collections
  - définition de ce qu'impliquent les nouveaux projets de numérisation en matière de préservation : p. ex., les collections numérisées peuvent devoir être traitées avant le processus de numérisation ; le processus de numérisation pourrait endommager des documents originaux ; il faudra prévoir une augmentation de la demande de pièces originales à la suite de leur reproduction sous forme numérique
  - accès à long terme aux publications électroniques en réseau.
- ◆ Préparer un plan pluriannuel établissant un programme soutenu pour les mesures de préservation / conservation, fondé sur les plans de préservation élaborés pour les collections de la BNC

- ◆ Produire une analyse de rentabilisation sur les ressources additionnelles nécessaires pour mettre en œuvre le plan de mesures de préservation / conservation
- ◆ Former des partenariats en matière de recherches et de projets communs, établir un rôle de leadership pour la Bibliothèque nationale quant à la préservation des collections essentielles dans les bibliothèques du Canada. Ces mesures pourraient porter notamment sur des questions concernant la formation, le renforcement des connaissances spécialisées à l'interne et au sein de la collectivité, la formulation d'avis et la prestation de services de consultation, la passation de contrats de recherche dans des domaines comme le contrôle des moisissures et la préservation des supports magnétiques, et le soutien de projets appuyant l'accès à long terme.
- ◆ Réaliser une analyse de rentabilisation sur les ressources additionnelles nécessaires pour appuyer un programme national de conservation pour les bibliothèques canadiennes.

Ressources:

La Bibliothèque nationale a reçu 2 000 000 \$ en budget supplémentaire de fonds en 2000-2001 pour remettre en état les pièces de collection endommagées dans une fuite d'eau en 1999 dans l'édifice 395, rue Wellington ; pour installer des congélateurs pour traiter les matériaux de collection endommagés par l'eau à l'avenir ; et pour déménager des pièces importantes de la Collection préservation de Canadiana des locaux d'entreposage des collections de la Bibliothèque à haute risque des fuites dans les édifices 395, rue Wellington et les Tours Jean Edmonds.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **satisfaction des clients de services de référence et d'aide à la recherche**

---

Résultats escomptés / Activités connexes:

- ◆ Fournir des études de marché pour identifier les besoins d'information des clients. Sous la rubrique de son initiative d'améliorer les services, la Bibliothèque nationale dirigera des sondages de satisfaction de la clientèle afin de mesurer la qualité des services pour trouver des domaines ou effectuer de progrès. On mettra l'accent sur le respect des délais dans la prestation des services.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **services d'information opportuns et équitables dans les deux langues officielles**

---

Résultats escomptés:

- La Bibliothèque nationale du Canada offrira un plus vaste ensemble de services axés sur le client, fondés sur une collection nationale bien structurée et accessible

Activités connexes:

- ◆ La numérisation jouera un rôle clé en portant les collections de la Bibliothèque nationale aux salles de classe, aux foyers et sociétés de la nation
- ◆ Profiter des occasions qu'offre le gouvernement (Gouvernement en direct, RéseauBiblio, Collections numériques, Site du Canada) d'axer ses services sur les besoins de connaissances des Canadiens à des fins de divertissement, d'éducation et d'apprentissage continu.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **expositions et événements publics**

---

Résultats escomptés :

- La Bibliothèque nationale du Canada joint une nouvelle clientèle parmi les Canadien(ne)s et assure des liens soutenus avec le réseau des bibliothèques canadiennes
- La Bibliothèque nationale est connue, comprise et appuyée au sein du gouvernement
- Le savoir-faire de la Bibliothèque est reconnu et utilisé, surtout par le secteur privé
- La Bibliothèque nationale est reconnue comme la voie d'accès à une information fiable sur le Canada, les Canadiens et leur culture

Activités connexes :

- ◆ Établir un plan complet d'expositions doté de suffisamment de ressources, de personnel et de savoir-faire pour appuyer les projets d'expositions présentés par les spécialistes des collections de la Bibliothèque nationale.
- ◆ Promouvoir efficacement les activités de sensibilisation et les services de la Bibliothèque aux niveaux national et local au moyen des relations avec les médias, du développement du site Web par le biais d'assister aux congrès importants.

- ◆ Élargir le réseau de contacts au sein du gouvernement fédéral, y compris une coordination plus efficace des collections et services des bibliothèques du gouvernement fédéral.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **accès universel et équitable aux ressources de bibliothèque collectives de la nation**

---

Résultats escomptés:

- Faciliter aux Canadiens l'accès aux services de la Bibliothèque du Canada et à l'information sur les collections détenues par les institutions publiques du Canada, grâce à un renforcement des partenariats et à l'utilisation d'une technologie novatrice. La Bibliothèque va vérifier l'efficacité des partenariats et du soutien aux initiatives de la collectivité des bibliothèques canadiennes
- La Bibliothèque nationale du Canada va collaborer avec d'autres bibliothèques, des musées et des archives afin d'offrir aux Canadien(ne)s des services d'information et du savoir dignes de foi et de haute qualité
- Des services de bibliothèque et d'information axes sur le citoyen, qui sont à jour et pertinents

Activités connexes:

- ◆ La Bibliothèque nationale va s'associer avec des autres bibliothèques pour fournir des services d'information aux Canadien(ne)s, y inclus la bibliographie, la référence, la consultation, les licences, le prêt, la livraison des documents, l'animation culturelle et des autres, selon le besoin.
- ◆ Vérifier l'efficacité des partenariats et des liens établis avec les associations, groupes et consortiums existants.
- ◆ Les Canadiennes et les Canadiens auront le choix d'accéder à la Bibliothèque nationale du Canada directement ou par le biais d'une bibliothèque locale ou communautaire, partie d'un réseau national des bibliothèques dynamique et revivifiée.
- ◆ Élaborer, pour la Bibliothèque nationale, un plan de gestion d'information / technologie d'information (GI / TI) qui tient compte du programme du gouvernement dans les domaines telles que : l'accès pour les citoyen(ne)s aux services du gouvernement, l'alphabétisation, l'apprentissage continu, l'innovation, l'accès aux ressources de savoir pour les jeunes, et un accès amélioré à l'information pour des personnes ayant une faiblesse à utiliser les formats imprimés.



La Bibliothèque nationale a établi un Conseil sur l'accès pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés, pour préparer une stratégie et un plan de mettre en place les recommandations du rapport *Une promesse à respecter : Rapport du Groupe de travail sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés*.

- ◆ La Bibliothèque nationale du Canada va diriger l'élaboration d'un portail donnant accès aux collections et aux services de ces institutions culturelles dans tout le pays. Ce portail vers des sources canadiennes complètera les activités menées en ce sens dans d'autres pays, qui adoptent une approche globale à l'égard de l'information, peu importe sa forme ou l'institution qui la détient.
- ◆ La Bibliothèque nationale va élaborer et mettre en œuvre un système unique d'accès aux fonds des Archives nationales du Canada, qui nous permettra de faire connaître aux Canadiens les collections des Archives et de la Bibliothèque.
- ◆ La Bibliothèque va faire preuve de leadership en ce qui concerne la convergence, l'interopérabilité et la conservation dans le travail du groupe d'intervenants en matière de patrimoine culturel numérique.
- ◆ Il y'aura plus de choix pour les utilisateurs des bibliothèques canadiennes, et une suite élargie et plus intégrée des services de client de bout en bout disponibles par le biais des bibliothèques canadiennes.
- ◆ En collaboration avec d'autres organismes et ministères du gouvernement, créer un programme permettant de révéler ce que représentent les bibliothèques canadiennes aux yeux des citoyens et d'en mesurer l'importance et l'impact dans leur vie.
- ◆ Mener une étude de rentabilisation en vue de créer un profil statistique de l'ensemble des bibliothèques au Canada.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèques du gouvernement fédéral**

---

Résultats escomptés:

- Les canadien(ne)s auront une gestion d'information améliorée des publications et services du gouvernement fédéral

Activités connexes:

- ◆ La Bibliothèque nationale du Canada offrira au groupe des bibliothèques du gouvernement fédéral diverses possibilités de formation et de perfectionnement en matière de gestion d'information et technologie d'information (GI / TI) au sein du gouvernement.

- ◆ La Bibliothèque nationale contribuera à la révision de la politique et programme de la Gestion des ressources d'information gouvernementales du gouvernement du Canada.
- ◆ La Bibliothèque va aider à la révision et évaluation des exigences pour une transformation des services des bibliothèques fédérales aux citoyen(ne)s et aux fonctionnaires fédéraux.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **soutien aux bibliothèques canadiennes pour concevoir des services destinés à divers groupes de clients**

---

Résultats escomptés / Activités connexes:

- ◆ La Bibliothèque nationale gèrera la préparation de la réponse fédérale aux recommandations du Groupe de travail sur l'accès à l'information pour les Canadiens incapables de lire les imprimés.
- ◆ La Bibliothèque va faire tout particulièrement attention aux besoins de savoir des jeunes canadien(ne)s, et aux ceux et celles dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.
- ◆ La Bibliothèque va améliorer les systèmes d'AMICUS et du site Web de la BNC afin de permettre l'affichage et la manipulation de caractères syllabiques.
- ◆ La Bibliothèque soutiendra le développement des technologies, des services et des ressources qui vont augmenter l'accès à l'information pour les citoyen(ne)s ayant des faiblesses de perception, d'utiliser les imprimés, et autres.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **capacité du personnel de gérer l'information et d'offrir des services de qualité dans un milieu changeant rapidement**

---

Résultats escomptés:

- Un effectif complet qui reflète la diversité de la société canadienne, et qui est doté des compétences pour fournir des services de bibliothèques aux clients dans l'environnement numérisé et réseauté du 21<sup>ème</sup> siècle

Activités connexes:

- ◆ Recruter le personnel compétent en langues de patrimoine autre que le français et l'anglais.

- ◆ Doter des postes professionnels en les affaires publiques, le marketing et les relations avec les médias.
- ◆ Définir une stratégie en commun pour les partenariats de la Bibliothèque nationale.

Principal engagement en matière de résultats:

⇒ **une infrastructure qui correspond à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque**

---

Résultats escomptés

- Accès à long terme à la collection de la Bibliothèque et protection de la collection en conformité avec les normes nationales régissant l'entreposage des pièces de bibliothèque sous toutes leurs formes
- Installations et ressources adéquates pour la collection de la Bibliothèque
- Mesures immédiates pour faire face à la situation de crise que connaissent certaines collections de la Bibliothèque
- Une meilleure appréciation – par les Canadien(ne)s, les clients et les parties intéressées – de la valeur, de l'ampleur, de la diversité et du caractère unique de la collection de la Bibliothèque

Activités connexes:

- ◆ Informer les parties intéressées des graves problèmes d'entreposage et des dangers qui guettent certaines collections de la Bibliothèque.
- ◆ Élaborer des plans stratégiques pour répondre aux exigences à court et à long termes en matière d'aménagements.
- ◆ Trouver des solutions pour les collections en situation de crise et les collections en péril.
- ◆ Déménager les pièces distinctes de la Collection Préservation dans l'espace réservé à Bibliothèque nationale au Centre de préservation de Gatineau.
- ◆ Mettre à part tous les exemplaires de la Collection Préservation et les entreposer séparément de la Collection Service ; il s'agit là d'une mesure essentielle de protection visant à réduire les risques de dommages.
- ◆ Appliquer des mesures préventives aux équipements du 395, rue Wellington, afin d'améliorer les conditions environnementales et d'éviter la multiplication des fuites et autres incidents qui endommagent les collections.



## **Section IV : Initiatives conjointes**

### **4.1 Initiatives horizontales**

La Bibliothèque nationale étudie actuellement les exigences en matière de politiques et d'administration au sein du gouvernement du Canada afin de supprimer les frais présentement imposés aux utilisateurs pour l'accès aux services liés à la base de données bibliographiques national AMICUS de la Bibliothèque nationale.

Au cours de la période de planification, la Bibliothèque nationale examinera l'ensemble de ses services pour lesquels des frais d'utilisation s'appliquent. L'examen de cette politique a pour but de déterminer les services qui constituent un bien collectif, en ce sens qu'ils offrent aux Canadien(ne)s l'accès à l'infrastructure de la connaissance et au contenu de la nation, puis de prendre les mesures administratives nécessaires afin de supprimer les frais qui s'appliquent à de tels services.

### **4.2 Initiatives collectives**

#### **Initiative de contenu culturel numérique canadien**

La Bibliothèque nationale du Canada a reçu un financement de 2,5 millions de dollars par année pour la période allant de 2000/2001 à 2002/2003, en vertu d'un programme géré par le ministère du Patrimoine canadien, afin de rendre le contenu des institutions culturelles du gouvernement fédéral accessible aux Canadiens par le biais d'Internet. Au cours de l'exercice financier 2000/2001, le programme sur la Bibliothèque numérique du Canada a produit une vaste gamme de collections numériques novatrices, de sites éducationnels et d'expositions pour le site Web de la Bibliothèque nationale. Ces derniers comprennent :

- Oscar Peterson : une sensation Jazz!
- Femmes à l'honneur : leurs réalisations 2000 : Les femmes dans le sport
- Lisez sur le sujet! 2000: Une Symphonie de mots
- Le Gramophone virtuel (Phase II) : Enregistrements de sons de l'Époque de la Première Guerre mondiale
- Feuilles de musique du passé du Canada (Phase I) : Musique de l'Époque de la Première Guerre mondiale
- Feuilles de musique du passé du Canada (Phase II) : Musique de la Pré-confédération
- De colonie à pays : guide de recherche sur l'histoire militaire du Canada
- *Nouvelles canadiennes illustrées* : Images

- Premiers parmi les égaux : les Premiers ministres canadiens
- Page par page : Créer un livre pour enfants
- Éclaireurs et Passages : L'âge de l'exploration du Canada
- Confédération canadienne
- *Encyclopédie de la musique au Canada* sur le Web
- Susanna Moodie et Catherine Parr Traill
- Gardiens du Nord : Super héros canadiens
- Les relations jésuites

De plus, le site Web de la Bibliothèque nationale a été réorganisé afin d'accorder une importance plus grande au contenu culturel et d'incorporer les normes de présentation uniforme du Gouvernement du Canada. La Bibliothèque a lancé un projet de collaboration avec d'autres institutions culturelles canadiennes, appelé ImagesCanada.ca, qui fournira une porte d'entrée aux collections en direct des images visuelles canadiennes. La BNC a également continué à collaborer sur le travail de numérisation avec les bibliothèques canadiennes, par le biais de l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (ICBN).

Au cours de sa deuxième année, le Groupe de travail de la Bibliothèque numérique du Canada augmentera l'étendue de certains de ses produits de la première année, et il se basera sur des produits existants de la Bibliothèque nationale, tels que les Archives de la poésie canadienne et l'Information sur le Canada par matière. D'autres plans pour les deuxième et troisième années du programme de la Bibliothèque comprennent la numérisation d'images provenant de livres rares, les livres d'artistes, les placards, les répertoires nationaux et de comté, les rapports annuels choisis des ministères fédéraux, les nouvelles, etc. Le programme réalisera également des produits éducationnels portant sur de vastes thèmes fondés sur les programmes, tels que l'expérience des immigrants au Canada, ainsi que des expositions culturelles et historiques ayant trait aux événements, gens, endroits et thèmes canadiens.

### **Le Gouvernement en direct**

Le Groupe de travail de la Bibliothèque en charge du Gouvernement-en-direct a été mis sur pied dans le but de promouvoir le rôle de leader et l'expertise de la Bibliothèque dans le domaine de l'acquisition, la disponibilité et la préservation de l'information gouvernementale dans tous les formats. Le Groupe de travail sur le GED assure la liaison avec les autres ministères fédéraux, facilite et soutient les initiatives des bibliothèques fédérales. Le Groupe de travail désire augmenter et améliorer la qualité des services électroniques axés sur la clientèle canadienne, ainsi que placer un contenu canadien sur le Web.

Le Groupe de travail du GED a travaillé activement à l'élaboration de bon nombre de projets et à la recherche de ressources. Un projet-pilote de livre-en-direct Canadiana va de l'avant, dont la sélection, l'acquisition, le catalogage et la circulation sur place des livres électroniques Canadiana choisis. De plus, un Service des nouveaux livres est présentement conçu, qui a pour but d'améliorer les services de la Bibliothèque aux éditeurs, aux libraires, aux bibliothèques canadiennes et aux chercheurs individuels. L'Initiative conjointe de service de référence numérique prend forme, en collaboration avec plusieurs partenaires internationaux, afin de créer un service de référence électronique mondial disponible pour les chercheurs 24 heures par jour, sept jours par semaine. En collaboration avec le Programme des services aux dépositaires de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la Bibliothèque nationale va de l'avant quant à bon nombre de projets pluriannuels : un service de localisation des publications du gouvernement fédéral, un localisateur permanent pour les publications gouvernementales et des améliorations au service d'Information sur le Canada par matière de la BNC.

### **Regroupement des Services sur la technologie de l'information**

Le rapport présenté en juillet 1999, par le Dr John English à la ministre du Patrimoine canadien, Madame Sheila Copps, sur Le rôle des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada recommandait, entre autres, une étroite collaboration entre les Archives nationales et la Bibliothèque nationale du Canada en ce qui a trait à la technologie de l'information; soit une convergence vers des technologies et des normes communes, afin de créer, gérer, diffuser et, en bout de ligne, conserver le matériel et les dossiers publiés, qui constituent des archives institutionnelles.

Le processus de regroupement des Directions générales de la technologie de l'information des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale a débuté en avril 2000 et sera en voie d'être achevé d'ici le 31 mars 2001. Le résultat sera des nouvelles Directions générales des services de la technologie de l'information, partagées, sous l'égide d'un Directeur général, comptable autant à l'Archiviste national qu'à l'Administrateur général de la BNC. Le regroupement des Directions générales des STI constituera un élément de la Bibliothèque nationale. Le financement pour la Direction générale sera transféré à la Bibliothèque nationale au cours de l'année 2001-2002, au moyen des Budgets des dépenses supplémentaires. Un transfert permanent de ces fonds sera effectué dans le cadre du processus d'allocation des ressources gouvernementales de l'année 2002-2003.

La Direction générale regroupée, fondée sur une infrastructure et des applications informatiques communes, des normes et des pratiques partagées, positionnera adéquatement les deux institutions pour relever les défis de l'âge de l'information au cours du prochain siècle, dans le cadre de la prestation de services aux Canadiens. Les Canadiens profiteront de la poussée des ressources, visant à créer une porte d'entrée commune aux trésors des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale.





## **Section V : Renseignements financiers**

Tableau 5.1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité

Tableau 5.2 : Sommaire des paiements de transfert

Tableau 5.3 : Source des recettes non-disponibles

Tableau 5.4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2001/2002

**Tableau 5.1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Prévisions des dépenses	<b>Dépenses prévues</b>	Dépenses prévues	Dépenses prévues
	2000-2001	<b>2001-2002</b>	2002-2003	2003-2004
Collections Canadiana et services d'accès	266,0	<b>266,0</b>	266,0	266,0
Réseautage de bibliothèque	342,0	<b>342,0</b>	342,0	342,0
Administration de la Bibliothèque et des directions	0	<b>0</b>	0	0
<b>Total</b>	608,0	<b>608,0</b>	608,0	608,0

**Tableau 5.2 : Sommaire des paiements de transfert**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Prévisions des dépenses 2000-2001	<b>Dépenses prévues 2001-2002</b>	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
<b>Subventions</b>				
<i>Collections Canadiana et services d'accès</i>				
Système international de données sur les publications en série	35,0	<b>35,0</b>	35,0	35,0
<i>Réseautage de bibliothèque</i>				
Fédération internationale des institutions et des associations de bibliothécaires	11,0	<b>11,0</b>	11,0	11,0
<b>Total des subventions</b>	46,0	<b>46,0</b>	46,0	46,0

**Tableau 5.3 : Source des recettes non disponibles**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Prévisions de recettes 2000-2001	<b>Recettes prévues 2001-2002</b>	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
<i>Collections Canadiana et services d'accès</i>				
Frais de services	120,0	<b>120,0</b>	120,0	120,0
<b>Total des recettes non disponibles</b>	120,0	<b>120,0</b>	120,0	120,0

**Tableau 5.4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Total</b>
Dépenses nettes prévues (budgétaires et non budgétaires brutes du Budget principal des dépenses plus rajustements)	<b>35 544,0</b>
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	<b>6 589,0</b>
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	<b>1 524,0</b>
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	<b>41,0</b>
Services de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et de gestion des installations fournis par les Archives nationales du Canada	<b>3 986,0</b>
Autres services aux clients fournis par les Archives nationales du Canada	<b>696,0</b>
Coût total du programme	<b>48 380,0</b>
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	<b>120,0</b>
<b>Coût net du programme pour 2001-2002</b>	<b>48 260,0</b>



## Section VI : Autres Renseignements

### Références

Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

téléphone: (613) 995-9481  
sans frais : 1-877-896-9481  
TTY : 1-866-299-1699

télécopieur: (613) 943-1112

Adresse du site Web: <http://www.nlc-bnc.ca>

- *Déclaration des normes de services de la Bibliothèque nationale du Canada*  
<http://www.nlc-bnc.ca/about/fservst.htm>
- *Budget des dépenses*
  - ◇ *Partie II - Le Budget principal des dépenses*  
<http://www.nlc-bnc.ca/about/festmt98.htm>
  - ◇ *Rapport sur les plans et les priorités (Partie III)*  
<http://www.nlc-bnc.ca/about/fmain.htm#partieiii>
  - ◇ *Rapport sur le rendement*  
<http://www.nlc-bnc.ca/pubs/nlc/fdpr00.pdf>